

Programme de développement durable

Conseil départemental du Cantal

Juin 2017



1- Adopter une politique d'achats durables

1.1 Développer l'achat de fournitures et équipements durables

- 1.1.1 Intégrer une part de papier recyclé dans l'achat de produits papetiers
- 1.1.2 Favoriser l'achat de fournitures et matériel de bureau durables
- 1.1.3 Matériel et produits d'entretien dans les collèges
- 1.1.4 Mise en place de fontaines à eau branchées sur le réseau

1.2 Favoriser une restauration de qualité dans les collèges

- 1.2.1 Développer l'entrée des filières locales et équitables dans la restauration des collèges
- 1.2.2 Accompagner les cuisiniers pour améliorer la qualité de l'assiette

1.3 Développer les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

- 1.3.1 Intégrer les critères sociaux et environnementaux dans la nouvelle politique d'achat
- 1.3.2 Accompagner les agents dans la prise en compte de ces enjeux

2- Favoriser une mobilité durable

2.1 Optimiser les déplacements

- 2.1.1 Poursuivre le développement des outils limitant les déplacements professionnels
- 2.1.2 Aménager des espaces de restauration sur les lieux de travail

2.2 Promouvoir les solutions de mobilité durable auprès des agents

- 2.2.1 Promouvoir le co-voiturage
- 2.2.2 Inciter à l'usage des transports en commun

2.3 Développer une gestion durable de la flotte de véhicules

- 2.3.1 Intégrer à la flotte une part de véhicules à faible émission
- 2.3.2 Proposer des vélos électriques pour des déplacements professionnels

3- Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments / économies d'énergie

3.1 Favoriser les économies d'énergie

- 3.1.1 Optimisation des surfaces utilisées
- 3.1.2 Installation de détecteurs de présence et changement des éclairages
- 3.1.3 Réduction des consommations liées aux appareils informatiques
- 3.1.4 Accompagnement des agents / opération «bureaux témoins»

3.2 Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments existants

- 3.2.1 Poursuivre les programmes de rénovation thermique des bâtiments

- 3.2.2 Améliorer le suivi et la gestion énergétique du patrimoine
- 3.2.3 Réaliser un Conseil en Orientation Energétique sur l'ensemble des collèges
- 3.2.4 Développer la maintenance préventive (carnet de santé) dans les collèges

3.3 Rechercher l'exemplarité pour tous travaux neufs ou d'entretien

- 3.3.1 Tendre vers la haute performance environnementale
- 3.3.2 Etudier les solutions énergies renouvelables pour tout projet

4- Améliorer la préservation et la valorisation du patrimoine naturel

4.1 Adapter les techniques d'entretien des dépendances vertes

- 4.1.1 Prise en compte de la problématique des espèces exotiques envahissantes
- 4.1.2 Développer les pratiques alternatives aux produits phytosanitaires
- 4.1.3 Gestion des fauchages de printemps / Gestion différenciée des espaces extérieurs des collèges
- 4.1.4 Elaborer un plan de gestion du patrimoine arboré lié aux routes départementales

4.2 Prendre en compte les enjeux liés au patrimoine naturel dans les aménagements et travaux

- 4.2.1 Dans les aménagements et travaux routiers
- 4.2.2 Dans les aménagements et construction de bâtiments
- 4.2.3 Dans les aménagements et travaux sur la station du Lioran
- 4.2.4 Dans les procédures d'aménagement foncier

4.3 Réduire les impacts liés aux rejets d'eaux usées

- 4.3.1 Mise en place d'un réseau d'aires de lavage conformes
- 4.3.2 Installation et entretien de bacs à graisse dans les collèges
- 4.3.3 Prévention des risques de pollution accidentelle liée aux cuves à fuel

5- Favoriser la réduction et les bonnes pratiques de gestion des déchets

5.1 Réduire et valoriser les déchets du bâtiment et des travaux publics

- 5.1.1 Gestion des déchets et développement du réemploi des matériaux issus des travaux routiers
- 5.1.2 Réduction et valorisation des déchets de chantiers des bâtiments départementaux

5.2 Réduire le gaspillage alimentaire dans les collèges

- 5.2.1 Bilan des opérations réalisées dans les cinq collèges pilotes
- 5.2.2 Accompagnement des collèges pour la réduction du gaspillage

5.3 Réduire la consommation de papier

- 5.3.1 Définir un plan de réduction de la consommation de papier
- 5.3.2 Suivi et rationalisation des impressions

5.4 Poursuivre le développement de la collecte séparée des déchets

5.4.1 Compléter l'état des lieux des pratiques sur l'ensemble des sites

5.4.2 Favoriser le développement du tri systématique des principaux déchets

6- Diffuser la culture du développement durable au sein de la collectivité

6.1 Former et sensibiliser les agents aux pratiques éco-responsables

6.1.1 Intégrer des formations aux pratiques responsables dans le plan de formation

6.1.2 Sensibiliser l'ensemble des agents par des messages réguliers

6.2 Valoriser les actions exemplaires des services

6.2.1 Actualiser l'espace Agenda 21 sur l'intranet

6.2.2 Créer une rubrique dans le Canta'lien

6.3 Être exemplaire dans l'organisation d'évènements

6.3.1 Créer un référentiel pour tous les évènements organisés par la collectivité

6.3.2 Accompagner la mise en œuvre du référentiel

7- Contribuer au développement durable du territoire

7.1 Développer les services numériques

7.1.1 CyberCantal Télécentres

7.1.2 CyberCantal Télémédecine

7.1.3 Programme de développement de l'accès au très haut débit

7.2 Développer les circuits courts dans la restauration collective

7.2.1 Animation et développement de la plateforme Agrilocal15

7.2.2 Soutien aux outils de transformation à la ferme ou en entreprise agroalimentaire

7.3 Structurer une démarche départementale d'accueil d'actifs

7.3.1 Favoriser l'accueil d'actifs

7.3.2 Mettre en place un site internet dédié à l'accueil

7.4 Lutter contre la précarité énergétique

7.4.1 Objectiver la connaissance des situations pour développer une culture commune sur la question du mal-logement

7.4.2 Mobiliser l'ensemble des intervenants de proximité en vue du repérage et de l'accompagnement des ménages concernés

7.5 Créer et animer un réseau de sites naturels remarquables

7.5.1 Elaboration et mise en oeuvre de plans de gestion d'Espaces Naturels Sensibles en partenariat avec les acteurs locaux

7.5.2 Mise en tourisme des sites ENS

7.6 Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau

7.6.1 Appui à la définition et à la mise en œuvre de programmes globaux de gestion des milieux aquatiques

7.6.2 Assistance technique aux collectivités locales dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement

7.7 Renforcer l'attractivité des lignes régulières

7.7.1 Développer la communication auprès du public sur l'offre existante

7.7.2 Contribuer au développement des aires d'inter-modalité en lien avec les lignes régulières

7.8 Améliorer la prise en compte du développement durable dans les politiques contractuelles

7.8.1 Définir une démarche d'appréciation des dossiers au regard des enjeux environnementaux

7.8.2 Intégrer un volet "transition énergétique" dans les dispositifs contractuels

7.9 Poursuivre le programme « Handicap et société »

7.9.1 Sensibiliser et informer les professionnels

7.9.2 Sensibiliser et informer le grand public